



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SA COMPAGNIE HET ZOUTE**  
**Bruxelles, 24 avril 2024 à 14 :00 h**

**ORDRE DU JOUR**

1. Rapports du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire  
Réponses aux questions des actionnaires.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 12 23 – affectation du résultat
  - 2.1. Approbation des comptes annuels consolidés et statutaires  
*Proposition de résolution*: approbation des comptes annuels consolidés et statutaires pour l'exercice au 31 décembre 2023.
  - 2.2. Proposition de répartition du résultat – dividende  
*Proposition de résolution*: pour l'exercice 2023, proposition de voter pour l'attribution (i) des résultats de l'exercice aux réserves disponibles pour distribution et l'affectation (ii) des réserves disponibles aux dividendes de Compagnie Het Zoute SA, conformément à la proposition suivante :  
Le bénéfice de l'exercice à affecter s'établit à 597 810 EUR. Compte tenu d'un solde bénéficiaire reporté de 46 068 546 EUR, le résultat à affecter s'élève à 46 666 355 EUR.  
Nous vous proposons de répartir ce bénéfice comme suit :

- Dividende brut	1 816 784	EUR
- Affectation au Conseil d'Administration	210 000	EUR
- Solde bénéficiaire à reporter	44 639 571	EUR

  
Conformément aux dispositions légales, le bilan présenté tient compte de la répartition proposée. En cas d'approbation de cette répartition par l'Assemblée Générale, le dividende net (après déduction du précompte mobilier) s'élèvera à 42,39 EUR par action. Le dividende sera payable par virement à partir du 25 avril 2024.
  - 2.3. Proposition de répartition du résultat – tantième  
*Proposition de résolution*: proposition de voter pour l'attribution de tantièmes pour un montant total de 210 000 EUR soit 15 000 EUR par Administrateur et 30 000 EUR pour le Président.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire
  - 3.1. Décharge à donner aux Administrateurs  
*Proposition de résolution*: donner décharge aux Administrateurs à titre individuel pour l'exercice de leur mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.1. décharge à Monsieur Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.2. décharge à Baron Didier de Crombrugghe de Looringhe pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.3. décharge à Monsieur Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.4. décharge à Monsieur Pierre Lebbe pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.5. décharge à Monsieur Alain Devos (repr. perm. Alain Devos SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.6. décharge à Monsieur Didier t'Serstevens (repr. perm. Hudico SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.7. décharge à Madame Natacha Lippens pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.
    - 3.1.8. décharge à Monsieur Paul-Evence Coppée pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.



3.1.9. décharge à Monsieur Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

3.1.10. décharge à Monsieur Philippe Van de Vyvere pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

3.1.11. décharge à Monsieur Gino De Raedt pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

3.1.12. décharge à Madame Patricia Laureys (repr. perm. PATENCO SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

3.1.13. décharge à Madame Sophie Lecloux (repr. perm. FreeBe SRL) pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

3.2. Décharge à donner au Commissaire

*Proposition de résolution:* donner décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

4. Nominations statutaires et/ou renouvellement du mandat d'Administrateurs et du Commissaire

4.1. Prendre acte de la démission volontaire d'un Administrateur et confirmation de la cooptation d'un nouvel Administrateur pour la durée du mandat initial

*Proposition de résolution:* Suite à la démission de Monsieur Pierre Lebbe en tant qu'Administrateur au 28/01/2024, le Conseil d'Administration a décidé de coopter PL Conseil SRL (représentée par Monsieur Pierre Lebbe) comme Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale du 24 avril 2024. Il est proposé à cette Assemblée Générale d'accepter la démission de Monsieur Pierre Lebbe et de confirmer le mandat de l'Administrateur coopté PL Conseil SRL, pour la durée du mandat initial, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2024.

4.2. Renouvellement du mandat d'Administrateurs

*Proposition de résolution:* approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs suivants, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025 :

4.2.1. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.2. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Gino De Raedt pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.3. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Philippe Van de Vyvere pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.4. Approbation du renouvellement du mandat de Madame Natacha Lippens pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.5. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Paul-Evence Coppée pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.6. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.7. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.2.8. Approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Pierre Lebbe (repr. perm. PL Conseil SRL) pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025.

4.3. Renouvellement du mandat du Commissaire

*Proposition de résolution:* approbation du renouvellement du mandat de Monsieur Paul Eelen (repr. perm. Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SRL) pour un mandat de 3 (trois) ans jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2027.



Cet avis de participation devra être envoyé par courriel à [cie@zoute.be](mailto:cie@zoute.be) ou par courrier normal à la direction de la COMPAGNIE HET ZOUTE NV, Prins Filiplaan 53 à 8300 Knokke-Heist et être en sa possession au plus tard le **19 avril 2024**.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
AVIS DE PARTICIPATION**

Je soussigné(e),

«Titel\_» «Naam» «Voornaam»

«Straat» «Nummer»

«Postnummer» «Gemeente\_»

«land»

actionnaire de la société anonyme Compagnie Het Zoute SA, avise la société anonyme Compagnie Het Zoute, Prins Filiplaan 53, 8300 Knokke-Heist, de mon intention (\*) :

- (1) d'assister personnellement à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra à The Merode, Place Poelaert 6 à 1000 Bruxelles, le mercredi 24 avril 2024 à 14 :00 heures, où j'ai l'intention de participer avec «VG» titres ;
- (2) de me faire représenter par mandataire à l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra à The Merode, Place Poelaert 6 à 1000 Bruxelles, le mercredi 24 avril 2024 à 14 :00 heures. A cette fin, une procuration dûment signée est jointe.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2024.

\_\_\_\_\_  
Signature

(\*) Prière de biffer la mention (1) ou (2) non applicable.  
Prière de joindre la procuration dûment signée en cas de représentation par mandataire (2).



Cette procuration devra être envoyée par courriel à [cie@zoute.be](mailto:cie@zoute.be) ou par courrier normal à la direction de la COMPAGNIE HET ZOUTE NV, Prins Filiplaan 53 à 8300 Knokke-Heist et être en sa possession au plus tard le **19 avril 2024**.

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PROCURATION

Je soussigné(e),

«Titel\_» «Naam» «Voornaam»  
«Straat» «Nummer»  
«Postnummer» «Gemeente\_»  
«land»

Propriétaire de «VG» actions de la Société à la date d'enregistrement, fixée au 19 avril 2024 à minuit, donne pouvoir, avec pouvoir de substitution, à

domicile (facultatif) \_\_\_\_\_  
e-mail (facultatif) \_\_\_\_\_

**Pour être valable, le formulaire de procuration doit expressément préciser l'identité (nom et prénom) du mandataire, et si possible son adresse et/ou son e-mail. Une procuration dont les instructions de vote ne sont pas remplies implique que le mandataire peut choisir de façon discrétionnaire comment voter.**

de le/la représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire (l'« Assemblée ») de la susdite société qui se tiendra le mercredi 24 avril 2024 à 14 :00 heures à The Merode, Place Poelaert 6 à 1000 Bruxelles, avec l'ordre du jour repris ci-dessous et, à cet effet, de signer toute feuille de présence, de prendre part à toutes discussions et délibérations, de signer tous les actes ou procès-verbaux, de promettre la ratification si elle est requise et d'exercer les droits de vote de «VG» actions afin de voter sur tous les points mentionnés dans l'ordre du jour :

selon sa discrétion

conformément aux instructions de vote suivantes :

#### ORDRE DU JOUR ET INSTRUCTIONS DE VOTE

1. Rapports du Conseil d'Administration et rapports du Commissaire  
Réponses aux questions des actionnaires.
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 12 23 – affectation du résultat  
2.1. Approbation des comptes annuels consolidés et statutaires

*Proposition de résolution* : approbation des comptes annuels consolidés et statutaires pour l'exercice au 31 décembre 2023.

#### **Vote sur le point 2.1.**

POUR  CONTRE  ABSTENTION

2.2. Proposition de répartition du résultat – dividende

*Proposition de résolution* : pour l'exercice 2023, proposition de voter pour l'attribution (i) des résultats de l'exercice aux réserves disponibles pour distribution et l'affectation (ii) des réserves disponibles aux dividendes de Compagnie Het Zoute SA, conformément à la proposition suivante :

Le bénéfice de l'exercice à affecter s'établit à 597 810 EUR. Compte tenu d'un solde bénéficiaire reporté de 46 068 546 EUR, le résultat à affecter s'élève à 46 666 355 EUR.

Nous vous proposons de répartir ce bénéfice comme suit :

- Dividende brut	1 816 784	EUR
- Affectation au Conseil d'Administration	210 000	EUR
- Solde bénéficiaire à reporter	44 639 571	EUR



Conformément aux dispositions légales, le bilan présenté tient compte de la répartition proposée. En cas d'approbation de cette répartition par l'Assemblée Générale, le dividende net (après déduction du précompte mobilier) s'élèvera à 42,39 EUR par action. Le dividende sera payable par virement à partir du 25 avril 2024.

**Vote sur le point 2.2.**

POUR  CONTRE  ABSTENTION

2.3. Proposition de répartition du résultat – tantième

*Proposition de résolution* : attribution de tantièmes pour un montant total de 210 000 EUR soit 15 000 EUR par Administrateur et 30 000 EUR pour le Président.

**Vote sur le point 2.3.**

POUR  CONTRE  ABSTENTION

3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire

3.1. Décharge à donner aux Administrateurs

*Proposition de résolution* : donner décharge aux Administrateurs individuellement par Administrateur, pour l'exercice de leur mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

**Vote sur le point 3.1., décharge aux Administrateurs, individuellement par Administrateur :**

	Pour	Contre	Abstention
3.1.1. Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.2. Didier de Crombrughe de Looringhe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.3. Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.4. Pierre Lebbe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.5. Alain Devos (repr. perm. Alain Devos SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.6. Didier t'Serstevens (repr. perm. Hudico SA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.7. Natacha Lippens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.8. Paul-Evence Coppée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.9. Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.10. Philippe Van de Vyvere	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.11. Gino De Raedt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.12. Patricia Laureys (repr. perm. PATENCO SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1.13. Sophie Lecloux (repr. perm. FreeBe SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3.2. Décharge à donner au Commissaire

*Proposition de résolution* : donner décharge au Commissaire pour l'exercice de son mandat pendant l'année clôturée le 31 décembre 2023.

**Vote sur le point 3.2., décharge au Commissaire :**

	Pour	Contre	Abstention
Paul Eelen (repr. perm. Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



4. Nominations statutaires et/ou renouvellement du mandat d'Administrateurs et du Commissaire
- 4.1. Prendre acte de la démission volontaire d'un Administrateur et confirmation de la cooptation d'un nouvel Administrateur pour la durée du mandat initial

*Proposition de résolution:* Suite à la démission de Monsieur Pierre Lebbe en tant qu'Administrateur au 28/01/2024, le Conseil d'Administration a décidé de coopter PL Conseil SRL (représentée par Monsieur Pierre Lebbe) comme Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale du 24 avril 2024. Il est proposé à cette Assemblée Générale d'accepter la démission de Monsieur Pierre Lebbe et de confirmer le mandat de l'Administrateur coopté PL Conseil SRL, pour la durée du mandat initial, soit jusqu'à l'Assemblée Générale de 2024.

**Vote sur le point 4.1.**

**POUR  CONTRE  ABSTENTION**

- 4.2. Renouvellement du mandat d'Administrateurs

**Vote pour le renouvellement du mandat d'Administrateurs :**

Approbation du renouvellement du mandat des Administrateurs suivants, pour un mandat de 1 (un) an jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2025 :

	Pour	Contre	Abstention
4.2.1. Marcus Van Heddeghem (repr. perm. MarcVH-Consult SRL) Administrateur indépendant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.2. Gino De Raedt	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.3. Philippe Van de Vyvere	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.4. Natacha Lippens	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.5. Paul-Evence Coppée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.6. Bernard Jolly (repr. perm. Cheniclem SA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.7. Baudouin Jolly (repr. perm. Corpar SA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2.8. Pierre Lebbe (repr. perm. PL Conseil SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- 4.3. Renouvellement du mandat du Commissaire

**Vote pour le renouvellement du mandat du Commissaire (point 4.3.):**

Approbation du renouvellement du mandat du Commissaire, pour un mandat de 3 (trois) ans jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale de 2027 :

	Pour	Contre	Abstention
Paul Eelen (repr. perm. Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises SRL)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ 2024.

\_\_\_\_\_  
Signature\*

\* Veuillez faire précéder votre signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir/Goed voor volmacht ».